

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

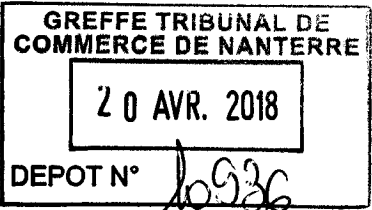
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 03850

Numéro SIREN : 438 920 530

Nom ou dénomination : 2SB

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2018 sous le numéro de dépôt 10936



2SB
Société par Actions Simplifiée
au capital de 38 200 €uros
438 920 530 RCS NANTERRE

139, avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Assemblée Générale du 30 mars 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2017



Tél : 33 (0)1 30 83 91 70
Fax : 33 (0)1 30 83 91 71
www.bdo.fr

7, rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES
FRANCE

2SB

Exercice clos le 30 septembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Associés

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée 2SB relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'Article 5, paragraphe 1, du Règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des Articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance vendus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

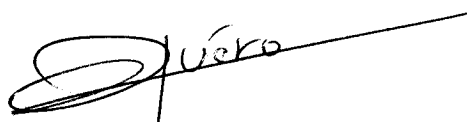
Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et, non, dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 23 mars 2018.



SAS BDO IDF

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Représentée par Nicolas QUERO

Bilan Actif

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	21 600	20 680	920	8 120
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 600	20 680	920	8 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	260 793	91 980	168 813	37 008
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	260 793	91 980	168 813	37 008
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	282 393	112 660	169 733	45 128
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	812 716	8 343	804 373	824 712
TOTAL stocks et en-cours :	812 716	8 343	804 373	824 712
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				13 024
Créances clients et comptes rattachés	2 091 090	934	2 090 156	1 417 286
Autres créances	3 138 478		3 138 478	2 561 424
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 229 568	934	5 228 634	3 991 734
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	80		80	80
Disponibilités	519 367		519 367	544 864
Charges constatées d'avance	8 506 390		8 506 390	8 435 523
TOTAL disponibilités et divers :	9 025 837		9 025 837	8 980 467
ACTIF CIRCULANT	15 068 121	9 278	15 058 843	13 796 913
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	57 371		57 371	21 327
TOTAL GÉNÉRAL	15 407 885	121 937	15 285 948	13 863 369

Bilan Passif

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 38 200	38 200	38 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	3 820	3 820
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 211 455	1 039 240
Report à nouveau	77 538	77 538
Résultat de l'exercice	97 195	172 215
TOTAL situation nette :	1 428 209	1 331 014
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 428 209	1 331 014
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	57 371	21 327
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	57 371	21 327
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	500 504	4
TOTAL dettes financières :	500 504	4
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 660 301	2 840 104
Dettes fiscales et sociales	487 466	577 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 722	9 574
TOTAL dettes diverses :	4 166 489	3 427 535
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	9 124 676	9 081 005
DETTES	13 791 669	12 508 545
Ecarts de conversion passif	8 699	2 483
TOTAL GÉNÉRAL	15 285 948	13 863 369

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
Ventes de marchandises	11 866 453	152 426	12 018 879	12 064 456
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 168 858	172 680	12 341 538	10 817 590
Chiffres d'affaires nets	24 035 312	325 105	24 360 417	22 882 047
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 295	20 430
Autres produits			346	1 328
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 366 058	22 903 805
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			10 786 863	11 538 502
Variation de stock de marchandises			17 291	(337 661)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			12 606 221	11 015 037
TOTAL charges externes :			23 410 376	22 215 879
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			48 554	26 187
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			504 392	423 768
Charges sociales			203 701	175 693
TOTAL charges de personnel :			708 093	599 461
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			69 351	21 059
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 343	5 295
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			77 694	26 354
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			577	1 226
CHARGES D'EXPLOITATION			24 245 294	22 869 108
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			120 765	34 698

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	120 765	34 698
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	285	1 930
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 327	41 777
Différences positives de change	711 318	488 138
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	732 930	531 845
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	57 371	21 327
Intérêts et charges assimilées	504	256
Différences négatives de change	784 740	519 888
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	842 615	541 470
RÉSULTAT FINANCIER	(109 685)	(9 626)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	11 079	25 072
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500
Reprises sur provisions et transferts de charges		59 709
		60 209
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 343	7 984
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		283
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 343	8 267
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 343)	51 942
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(88 459)	(95 201)
TOTAL DES PRODUITS	25 098 988	23 495 859
TOTAL DES CHARGES	25 001 793	23 323 644
BÉNÉFICE OU PERTE	97 195	172 215

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable générale (Règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées selon les prescriptions des articles 831-2/2, 831-2/3, 831-2/9 et 831-2/10 du PCG pour les immobilisations incorporelles et des articles 831-2-2, 831-2/3, 831-2/12 et 831-2/18 pour les immobilisations corporelles.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,
- évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Pour la première application du règlement CRC 2002-10, la méthode prospective a été utilisée à la date du 1^{er} janvier 2005.

Les immobilisations par nature décomposables ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- Logiciels	1 an
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone Euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

CIR

La société a droit au titre de l'année 2016 à un CIR de 88 459 Euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

La charge relative aux honoraires du commissaire aux comptes enregistrée dans l'exercice s'élève à 22 660 Euros.

Cice

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016, a été constaté pour un montant de 20 254 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6459 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et sera imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre du prochain exercice. Il sera utilisé aux besoins des nouveaux investissements de la société.

Factor

La société a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées au factor au 30 septembre 2017 s'élève à un total de 1 988 584 euros.

Charges et produits constatés d'avance

Le produit et la charge constatés d'avance au 30 septembre 2017 relatifs aux contrats de maintenance vendus par la société s'élèvent respectivement à 9 124 676 € et à 8 406 158 €.

Informations concernant les entreprises liées

Créances clients Snaïso : 0 €
Dettes fournisseurs Snaïso : 260 400 €
Dettes fournisseurs CKF : 210 000 €
Autres créances CKF : 5 106 €
Autres dettes CKF : 500 504 €

Compte Personnel de Formation

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le Compte Personnel de Formation (CPF), qui remplace le Droit Individuel à la Formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.
Au même titre que le DIF, l'application de 2004 F du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité conduit la Société à ne pas provisionner le CPF.

Engagement de retraite

La charge relative aux engagements futurs de retraite n'a pas été comptabilisée. Compte tenu de la moyenne d'âge et de l'ancienneté des salariés de l'entreprise, le montant ne serait pas significatif.

Déficit reportable

Le montant du déficit fiscal reportable au 30 septembre 2017 est de 87 295 euros.

Immobilisations

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	21 600		
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 600		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	6 464		547
Matériel de transport	263		599
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 250		6 453
Emballages récupérables et divers	43 860		186 357
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	66 837		193 956
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	88 437		193 956

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			21 600	
TOTAL immobilisations incorporelles :			21 600	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			7 011	
Matériel de transport			862	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			22 703	
Emballages récupérables et divers			230 217	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			260 793	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			282 393	

Amortissements

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	13 480	7 200		20 680
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 480	7 200		20 680
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	3 420	544		3 964
Matériel de transport	263	74		337
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 515	4 186		13 701
Emballages récupérables et divers	16 632	57 346		73 978
TOTAL immobilisations corporelles :	29 829	62 151		91 980
TOTAL GÉNÉRAL	43 309	69 351		112 660

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 200		
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 200		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	544		
Matériel de transport	74		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 186		
Emballages récupérables et divers	57 346		
TOTAL immobilisations corporelles :	62 151		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	69 351		

Amortissements (suite)

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
---------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	21 327	57 371	21 327	57 371
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	21 327	57 371	21 327	57 371
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	5 295	8 343	5 295	8 343
Provisions sur comptes clients	934			934
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	6 230	8 343	5 295	9 278
TOTAL GÉNÉRAL	27 557	65 714	26 623	66 649

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 118		1 118
Autres créances clients	2 089 973	2 089 973	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	465	465	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	109 313	109 313	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	158 894	158 894	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	27 677	27 677	
État - Divers			
Groupe et associés	5 106	5 106	
Débiteurs divers	2 837 023	2 837 023	
TOTAL de l'actif circulant :	5 229 568	5 228 451	1 118
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 506 390	8 506 390	
TOTAL GÉNÉRAL	13 735 958	13 734 840	1 118

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 660 301	3 660 301		
Personnel et comptes rattachés	53 186	53 186		
Sécurité sociale et autres organismes	45 523	45 523		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	359 620	359 620		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 138	29 138		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	500 504	500 504		
Autres dettes	18 722	18 722		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 124 676	9 124 676		
TOTAL GÉNÉRAL	13 791 669	13 791 669		

Charges à Payer

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 533
Dettes fiscales et sociales	52 883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	3 500
TOTAL	296 916

Produits à Recevoir

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	11 933 17 021 146 474
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	175 427

Charges et Produits Constatés d'Avance
SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	8 506 390	9 124 676
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	8 506 390	9 124 676

Composition du Capital Social

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	38200	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	38200	1

Effectif Moyen

SAS 2SB

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 19/03/18
Tenue de compte E

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
TOTAL	12	

2SB

Société par actions simplifiée au capital de 38 200 €
Siège social : 139 avenue de Verdun, 92130 ISSY LES MOULINEAUX

438 920 530 RCS NANTERRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Résolution n° 3 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice enregistré au cours de l'exercice, soit 97 195 €, en totalité au compte « Autres réserves ».

En outre, l'Associé unique prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Fayçal KABANI
Président

pour copie certifiée conforme
